

Pascal DURANDARD

Généalogie de la maison Estourneau de Tersannes, dans la Marche

ATTENTION ! CETTE ÉTUDE EST LA PROPRIÉTÉ DE PASCAL DURANDARD, ET RELÈVE DU CODE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE. ELLE EST DESTINÉE À UN USAGE PRIVÉ. TOUTE REPRODUCTION PUBLIQUE EST INTERDITE.

2020

ESTOURNEAU de TERSANNES, dans la Marche

Armes

- ❖ Branche de Tersannes : « d'or à trois chevrons de sable, accompagnés de trois étourneaux de même, posés deux et un ».
- ❖ Branche d'Oradour-Saint-Genest : « d'argent à trois chevrons de gueules, surmontés de trois étourneaux de sable rangés en chef ».

Famille d'ancienne noblesse de la Basse-Marche, dont on remonte la filiation suivie à la fin du XIV^e siècle. Elle a possédé jusqu'à la Révolution de 1789 le fief de Tersannes, entre Le Dorat et Montmorillon. Elle a tenu également plusieurs terres en Poitou, Basse-Marche et Angoumois. Sous l'Ancien Régime, ses membres ont contracté des alliances dans les meilleures maisons du royaume, certaines même illustres comme les Aubusson et les Saint-Nectaire. Au XIX^e siècle, elle s'est établie en Bretagne, où elle subsiste toujours.

Sources

Archives départementales de la Corrèze (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres d'état-civil de Lubersac

Archives départementales des Côtes-d'Armor (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres d'état-civil de Broons, Jugon-les-Lacs, Lamballe et Quintin

Archives départementales du Finistère (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres d'état-civil de Brest, Lambézellec et Saint-Renan

Archives départementales de la Haute-Vienne (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres paroissiaux d'Azat-le-Ris, La Bazeuge, Bellac, Le Dorat, Limoges, Lussac-les-Églises, Magnac-Laval, Oradour-Saint-Genest, Saint-Barbant, Saint-Germain-les-Belles, Saint-Léger-Magnazeix et Tersannes
- ✓ Contrôle des actes des notaires (bureau du Dorat)
- ✓ Fonds Aubugeois, 18 F 12, dossier La Tousche (référence en note)

Archives départementales de l'Ille-et-Vilaine (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres d'état-civil de Bécherel, Rennes et Vitré

Archives départementales de la Loire-Atlantique (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres d'état-civil de Guérande et de Paimbœuf

Archives départementales de la Manche (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres d'état-civil de Cherbourg

Archives départementales du Morbihan (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres d'état-civil de Lorient et de Sarzeau

Archives départementales de la Réunion (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres d'état-civil de Saint-Denis

Archives départementales de la Vienne (en ligne sur Internet) :

- ✓ Insinuations du greffe de la Sénéchaussée de Montmorillon, 7B (références en notes)
- ✓ Registres paroissiaux et d'état civil d'Antigny, Brigueil-le-Chantre, Haims, Montmorillon, Poitiers et Saint-Rémy-sur-Creuse

Archives nationales d'outre-mer (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres d'état-civil de Sainte-Lucie

Sources bibliographiques :

- ✓ *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*, tome VII, Gustave Chaix d'Est-Ange, Imprimerie Ch. Hérissey et fils, 1908
- ✓ *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, seconde édition, H. et Paul Beauchet-Filleau, Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, 1905
- ✓ *Dictionnaire de la Noblesse*, 3^{ème} édition, La Chesnaye-Desbois, 1763
- ✓ *Généalogies limousines et marchaises*, Jean-Louis Ruchaud et alii.
- ✓ Manuscrits de Dom Fonteneau, tome XLV, mémoires de Pierre Robert, lieutenant-général de la Marche (bibliothèque municipale de Poitiers)
- ✓ *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges*, abbé Joseph Nadaud, publié par l'abbé A. Lecler, deuxième édition, Limoges, 1882
- ✓ *Les ordres du Roi*, le comte de Colleville et François de Saint-Christo, réédition 2001

Sources en ligne sur Internet :

- ✓ Base Léonore, dossiers des membres de la Légion d'honneur
- ✓ Gallica : *Le Guérandais*, 1912 (référence en note)



Personnages isolés

- Pierre ESTOURNEAU, écuyer. Le 8 août 1556, il sert comme homme d'armes dans la compagnie de M. de la Trémoille.
- Françoise ESTOURNEAU, religieuse dans l'ordre de Saint-Benoît [1550].
- Catherine ESTOURNEAU, vivante en 1563, veuve alors de Robert de BOUSSIGNY, écuyer, seigneur d'Ouzilly, fils de Raymond de Boussigny, écuyer, aussi seigneur d'Ouzilly.
- Françoise ESTOURNEAU. Elle épouse, par contrat du 10 mai 1695 reçu de Maravaud, notaire à Bellac, contrôlé au bureau de cette ville le 21 suivant, Jean de LACOUTURE-RENON.
- Jacques ESTOURNEAU, sieur de Beauvais, né vers 1627. Il demeure à la Plain (en Tersannes) à l'époque de son mariage. Il épouse à Azat-le-Ris le 29 février 1672 (en présence de Jean Gascher, son neveu, laboureur au Rancoumeau) Mauricette BRULÉ, née vers 1632, veuve de Joseph LALEU.

Filiation suivie

§ I - Branche aînée

1^{er} degré

Géraud ESTOURNEAU, écuyer, mort avant 1442.

Il épouse vers 1400 **Demoiselle Marguerite de la COUDRE**, fille de Gauscelin de la Coudre, seigneur de Tersannes, et héritière de son frère Thibaud, seigneur de Tersannes après leur père. Le 14 janvier 1445, ses enfants font le partage dépendant de sa succession.

Enfants :

2-1) Louis ESTOURNEAU, seigneur de Tersannes, qui suit.

2-2) André ESTOURNEAU, dont la postérité est rapportée au § VIII.

2^{ème} degré

Louis ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de Tersannes. En 1450 et le 2 mars 1462, il rend hommage de son fief à Montmorillon (Beauchet-Filleau). En 1450, il vend à Jean Dunet, marchand du Dorat, la rente de sept setiers de blé et 25 sols en argent. En 1455, il vend au même une autre rente de trois setiers de seigle et 24 sols en argent. La même année, il s'accorde avec Jean Estourneau, écuyer, seigneur de la Roche, au sujet d'un procès entre eux pour des dégâts commis sur les terres de Tersannes.

Il épouse **Demoiselle Jeanne TABARAINÉ**.

Enfants :

3-1) Antoine I^{er} ESTOURNEAU, seigneur de Tersannes, qui suit.

3-2) Odet ESTOURNEAU, seigneur de la Mothe-Tersannes, dont la postérité est rapportée au § VI.

3-3) Sans doute : Frère Pierre ESTOURNEAU, prieur d'Entrefins dans l'ordre de Grandmont (en Adriers, Vienne) de 1480 à 1503. En 1481, il assiste avec Odet Estourneau au mariage de Jacques et Mathurin de la Cour avec Bénigne et Alix des Roches.

3^{ème} degré

Messire Antoine I^{er} ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de Tersannes. Depuis 1484, il tient le fief de Chez-Grenard à Tersannes.

Il épouse vers 1460 **Dame Françoise de MONTROCHER**.

Enfants :

4-1) Antoine II ESTOURNEAU, seigneur de Tersannes, qui suit.

4-2) Catherine ESTOURNEAU, mariée vers 1494 avec Guillaume GUÉRILLON, écuyer.

4-3) Guyot ESTOURNEAU, écuyer, archer dans la compagnie de M. de la Trémoille. Il acquiert une maison à Tersannes en 1529, et une terre à la Vergne en 1531.

4^{ème} degré

Antoine II ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de Tersannes. Le 19 mars 1491, il partage avec son oncle Odet les biens provenus de la succession de Louis Estourneau, son aïeul. Cette année-ci, il sert au ban du Poitou dans la châtellenie de Montmorillon. Il fait aveu de son fief au château de Montmorillon les 21 décembre 1498 et 22 juin 1515.

Il épouse le 26 janvier 1488 **Dame Alix de CHAZÉRAC**.

Enfant :

5-1) Pierre ESTOURNEAU, seigneur de Tersannes, qui suit.

5^{ème} degré

Messire Pierre ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de Tersannes. Le 12 novembre 1533, il transige avec Gilette Paviot, veuve de Louis Estourneau, seigneur de la Mothe-Tersannes, agissant comme tutrice de ses enfants (Nadaud).

Il épouse le 12 juillet 1545 **Dame Anne d'AUBUSSON**, fille de Haut & Puissant seigneur Jean d'Aubusson, chevalier, seigneur de la Feuillade, de la Villedieu et de Gencieux, et de Dame Jeanne de VOUHET. Veuve, elle rend aveu de son fief de Tersannes les 1^{er} août 1556 et 14 juillet 1561 au château de Montmorillon.

Enfants :

6-1) Messire René ESTOURNEAU, seigneur de Tersannes et de Pinateau, qui suit.

6-2) Jeanne ESTOURNEAU. Elle épouse le 27 juillet 1572 Pierre des COLLARDS, écuyer, seigneur des Hommes, fils d'André des Collards, écuyer, seigneur des Hommes et du Bois-des-Perches, et de Françoise RICHARD de la TOUR.

6-3) Jacques ESTOURNEAU, vivant en 1561.

6-4) Jean ESTOURNEAU, vivant en 1561.

6^{ème} degré

Messire René ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de Tersannes et de Pinateau. Le 22 septembre 1574, il échange certains héritages provenant du chef de son épouse.

Il épouse vers 1570 **Dame Françoise de MONTROCHER**, fille de François, écuyer, baron de Montrocher et de Cieux, et très probablement de Françoise de SAINT-ASTIER.

D'où :

7-1) Messire François I^{er} ESTOURNEAU, seigneur de Tersannes et de Pinateau, qui suit.

7^{ème} degré

Messire François I^{er} ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de Tersannes et de Pinateau. En 1618, il est taxé comme noble de la Basse-Marche pour payer les dépenses des députés aux États-Généraux. Il est mort en 1619.

Il épouse le 1^{er} mars 1612 **Demoiselle Marie ESTOURNEAU**, sa cousine, fille de Jacques Estourneau, baron du Ris, et de Madeleine de SAINT-SAVIN. En 1637, elle ratifie le contrat de mariage de son fils.

D'où :

8-1) Messire François II ESTOURNEAU, seigneur de Tersannes, de Pinateau et de Foussac, qui suit.

8^{ème} degré

Messire François II ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de Tersannes, de Pinateau et de Foussac (en Haims, Vienne). En 1648, il est l'un des témoins au contrat de mariage de Madeleine Estourneau, sa cousine, et de Jacques d'Abzac. Il est mort entre 1645 et 1667.

Il épouse le 10 décembre 1637 **Demoiselle Gilonne de SALIGNAC**, fille de Messire François de Salignac, écuyer, seigneur de l'Oliverie, et de Dame Avoie d'ALLEMAGNE. Veuve, elle rend aveu de son fief de Tersannes le 12 décembre 1667 au château de Montmorillon. En 1669, elle assiste à Haims au mariage de sa fille avec son neveu.

Enfants :

9-1) Messire Charles Jacques ESTOURNEAU, seigneur de Tersannes, qui suit.

9-2) Demoiselle Françoise ESTOURNEAU. Elle épouse à Haims le 20 octobre 1669¹, avec une dispense du second degré de consanguinité, Messire René ESTOURNEAU, écuyer, fils de Jacques I^{er} Estourneau, écuyer, seigneur de la Locherie, et de Dame Renée de COGNAC [voir au § VII].

9-3) Messire Louis ESTOURNEAU, seigneur de Pinateau et de Foussac, dont la postérité est rapportée au § III.

9-4) Madeleine ESTOURNEAU, marraine à Nalliers le 27 mai 1684, vivante en 1691.

9^{ème} degré

Messire Charles Jacques ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de Tersannes. Le 25 avril 1645, il fait avec sa mère le partage des biens laissés par son défunt père. Parrain de Louis Estourneau, son neveu, baptisé à Haims le 6 juillet 1688, il est mort avant le 19 septembre 1691.

Il épouse le 14 novembre 1678 **Dame Martine d'APPELVOISIN**, née vers 1656, fille de Martin d'Appelvoisin, seigneur de Contré, et de Demoiselle Christine Françoise CHAMIZOT. Veuve, elle rend aveu au nom de son fils de son fief de Tersannes le 12 juin 1698 au château de Montmorillon. Elle est morte très âgée en son château de Tersannes le 7 janvier 1736, deux jours avant le mariage de sa petite-fille avec le seigneur des Faugères. Elle a été ensevelie le lendemain de son décès dans l'église de Tersannes.

Enfants :

10-1) Demoiselle Gilonne ESTOURNEAU, née vers 1678, marraine de son neveu en 1723. Elle est morte sans alliance au château de Tersannes le 23 octobre 1736, et elle est ensevelie le lendemain dans l'église de cette paroisse.

10-2) Messire Louis Jacques ESTOURNEAU, seigneur de Tersannes, qui suit.

¹ Sont témoins au mariage Jacques et Louis Estourneau, écuyers, frère et cousin germain des parties. Le cousinage des époux s'établit par Avoie d'Allemagne, leur aïeule commune : d'abord mariée avec Pierre de Cognac, seigneur de Pers, puis avec François de Salignac, seigneur de l'Oliverie, elle est à la fois la mère de Renée de Cognac, épouse de Jacques I^{er} Estourneau, seigneur de la Locherie, parents de René ; et celle de Gilonne de Salignac, femme de François II Estourneau, seigneur de Tersannes, parents de Françoise.

10^{ème} degré

Messire Louis Jacques ESTOURNEAU, chevalier, seigneur de Tersannes, né le 16 septembre 1680. Décédé au château de Lussac-les-Églises le 18 mai 1729, il est enseveli le lendemain dans l'église de Tersannes. Le 16 septembre suivant, sa veuve fait réaliser l'inventaire de ses biens par le greffier et notaire Moreau, demeurant à Tersannes, inventaire contrôlé au bureau de Lussac-les-Églises le 26 suivant.

Il épouse à Tersannes le 23 septembre 1709, et par contrat postnuptial du 1^{er} décembre 1714 reçu de Champaigne, notaire royal au Dorat, contrôlé au bureau de cette ville le 15 suivant, **Dame Marie Geneviève MOREAU**, née vers 1688, fille de M. Antoine Moreau, sieur de Clainvillier, auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, et de Charlotte PÉROU de VARENNES. Elle est morte en son château de Tersannes le 6 juin 1768, et elle est ensevelie le lendemain en présence de son fils et de Messire Louis Jacques Estourneau, seigneur de Pinateau, son cousin.

Enfants lit, nés au château de à Tersannes et baptisés en l'église de cette paroisse :

11-1) Dame Marie ESTOURNEAU, née le 1^{er} juillet 1710 (parrain et marraine : Antoine et Marie Rougier, frère et sœur, « pauvres mendiants ... de la paroisse de Bonnat en Limousin, trouvés à la porte dudit [château] ») ; morte au bourg d'Azat-le-Ris le 2 avril 1785 et inhumée le lendemain en présence de Dame Julie Belliot, sa belle-sœur, et de Dame Louise Trouillon, veuve Estourneau, sa nièce. Elle épouse à Tersannes le 9 janvier 1736 Messire Joseph de MORAS, écuyer, seigneur des Faugères, demeurant à Saint-Amand-Magnazeix, veuf de demoiselle Geneviève CHARDEBOEUF. Baptisé à la Souterraine le 20 mars 1703, il est fils de Messire Louis de Moras, écuyer, seigneur de Chamborant et de la Chaize (en Chamborant), et de Dame Anne MONDAIN de MONTOSTRE. Il est mort au château de Tersannes le 12 septembre 1754, « âgé de 68 ans ou environ », et il est enseveli le lendemain dans l'église de cette paroisse en présence d'Étienne Estourneau, seigneur de Tersannes, et de Dame Geneviève Moreau, sa belle-mère.

11-2) Messire Étienne ESTOURNEAU, seigneur de Tersannes, qui suit.

11-3) Demoiselle Geneviève ESTOURNEAU de TERSANNES, née le 5 mai 1714 et baptisée le même jour « à dix heures dus soir, [une] demi-heure après sa naissance » (parrain et marraine : Messire Pierre Nicolas Moreau, seigneur de Clainvillier, et Dame Geneviève Moreau, remplacés par François Bizière et Demoiselle Gilonne Estourneau). Elle est morte sans alliance au château de Tersannes le 16 août 1738, et elle a été inhumée dans l'église de Tersannes en présence de Sylvain Estourneau, seigneur des Salles.

11-4) (Jeanne) ESTOURNEAU, née le 12 juin 1715 et baptisée (parrain : Messire Louis Estourneau, seigneur de Pinateau ; marraine : Haute & Puissante Dame [Jeanne] Estourneau du Ris, remplacée par demoiselle Gilonne Estourneau, tante du baptisée – qui ont signé). Religieuse hospitalière de la communauté de Magnac-Laval, elle est morte à l'hospice cette ville le 2 prairial an II.

11-5) Messire Jacques *Étienne* ESTOURNEAU, dit « le chevalier de Tersannes », né le 24 mai 1717 (parrain : Messire Étienne Estourneau, son frère, « qui n'a su signer à cause de son bas âge » ; marraine : Demoiselle Madeleine Françoise Moreau, sa parente, demeurant à Paris, qui a signé). Il est mort au château de Tersannes le 20 mai 1738, et il est inhumé le lendemain dans l'église de cette paroisse.

11-6) Anne ESTOURNEAU, née le 25 mai 1718 et baptisée le 13 suivant (parrain : M. Jean de la Cousture-Renon, seigneur de Monsac ; marraine : Dame Anne de la Cousture, femme de M. de Reillac – qui ont signé) ; morte le 20 octobre 1720.

- 11-7) François ESTOURNEAU, né le 30 septembre 1720 et baptisé le 4 octobre suivant (parrain : Messire François de Cognac, chevalier, seigneur de Pers, Nalliers, la Prade et autres places ; marraine : Dame Anne de Villelume, dame de Lussac – « qui n'ont pu se rendre » au baptême et qui ont été remplacés par Messire Étienne Estourneau, son frère, et Demoiselle Gilonne Estourneau, sa tante, qui ont signé).
- 11-8) Demoiselle Marguerite Madeleine Sylvie ESTOURNEAU, née le 22 juillet 1725 et baptisée le lendemain (parrain : Messire Sylvain Estourneau, seigneur des Salles ; marraine : Dame Marguerite de Mallevaud, femme de Messire Louis Estourneau, seigneur de Pinateau – qui ont signé). Elle meurt au château de Tersannes le 16 mars 1770, et elle est inhumée le lendemain de sa mort en l'église de cette paroisse en présence de son frère et de son neveu.

11^{ème} degré

Messire Étienne ESTOURNEAU, chevalier, seigneur de Tersannes, né vers 1711. Il est mort au château de Tersannes le 4 avril 1783 et il est inhumé le lendemain.

Il épouse 1^o) à Azat-le-Ris le 16 mai 1739, après congé du curé de Tersannes donné le même jour, « **Vénérable Dame** » **Marie-Madeleine ESTOURNEAU**, sa cousine, née vers 1716, fille de Messire Sylvain Estourneau, écuyer, seigneur des Salles, de Dame Marguerite du RIEU, demeurant à Chez-Vitte en cette paroisse. Elle est morte « subitement » au lieu de Chez-Larlot (en Tersannes) le 16 avril 1753. Elle est inhumée le lendemain dans l'église de Tersannes, « dans l'un de leurs tombeaux joignant la balustrade [extrême ?] de la nef à droite » [voir au § VII].

Il épouse 2^o) à Brigueil-le-Chantre (Vienne) le 25 octobre 1768 **Demoiselle Jeanne Julie BELLLOT**, née en cette paroisse le 6 décembre 1732, fille de feu M. Joseph Belliot, maître chirurgien et apothicaire, et de Demoiselle Marie DESBOUIGES. Elle est présente au mariage de sa fille en 1791.

Enfants du premier lit, baptisés à Tersannes :

12-1) Messire Sylvain ESTOURNEAU de TERSANNES, qui suit.

12-2) Marguerite Josèphe ESTOURNEAU, née au château de Tersannes le 14 juin 1742 et baptisée le 17 suivant (parrain : Messire Joseph de Moras, seigneur des Faugères, demeurant à Saint-Amand-Magnazeix ; marraine : Dame Marguerite du Rieu, sa grand-mère – qui ont signé).

12-3) Demoiselle Marguerite ESTOURNEAU, née au château de Tersannes le 2 novembre 1743 et baptisée le même jour (parrain : [Messire] Claude Estourneau, son oncle, qui a signé ; marraine : Demoiselle Marguerite Estourneau, sa tante). Elle est morte en la communauté des Dames religieuses de Magnac-Laval le 8 novembre 1764, et elle est ensevelie le lendemain dans l'église St-Maximin en présence de son père et de son frère Sylvain.

12-4) Louis Jacques ESTOURNEAU, né au château de Chez-Vitte (en Azat-le-Ris) le 31 mai 1745 et baptisé le lendemain 1^{er} juin en l'église de Tersannes (parrain : Messire Louis Jacques Estourneau, seigneur de Pinateau et de la Bruneterie ; marraine : Dame Marie Estourneau, « qui l'a tenu sur les fons de baptême en lieu et place de Demoiselle Marie Marguerite de Marans, sa fille – qui ont signé »).

12-5) Marguerite Sylvine ESTOURNEAU, née au château de Tersannes et baptisée le 11 janvier 1751 (parrain : Messire Sylvain Estourneau, son frère ; marraine : Demoiselle Marguerite Estourneau, sa tante, qui a signé).

Enfants du second lit, nés au château de Tersannes et baptisés en l'église de cette paroisse :

12-6) Marie Joséphe ESTOURNEAU de TERSANNES, née au château de Tersannes le 22 novembre 1769 et baptisée le lendemain (parrain : Messire Antoine Belliot, curé de Champeau, son oncle ; marraine : Dame Marie Estourneau de Moras, sa tante – qui ont signé) ; morte à Montmorillon le 29 janvier 1864. Elle épouse à Tersannes le 22 août 1791 Denis François SILVAIN du RONET, avoué près le tribunal de Montmorillon, fils de feu François Silvain du Ronet, notaire, et de défunte Monique NICAUD. En 1805, il est officier au tribunal de première instance de Montmorillon. En 1821, il est membre du conseil général de la Vienne, et juge d'instruction du tribunal de première instance de Montmorillon. Il est mort en cette ville le 25 octobre 1825.

12-7) André Aurélien, 1^{er} baron ESTOURNEAU de TERSANNES, dont la postérité est rapportée au § II.

12-8) Marie Jeanne ESTOURNEAU de TERSANNES, née le 20 octobre 1772 et baptisée le lendemain (parrain et marraine : M. Étienne Belliot, son oncle, et Jeanne Estourneau, sa tante, religieuse hospitalière, remplacés par Joseph Lagusnière, charron, et Marie Dauge). Elle est reçue dans la maison royale de Saint-Cyr le 21 octobre 1782, et elle en sort le 26 octobre 1792.

12^{ème} degré

Messire Sylvain ESTOURNEAU de TERSANNES, écuyer, né au château de Tersannes le 22 mars 1741 et baptisé en cette paroisse le lendemain (parrain : Messire Sylvain Estourneau des Salles, son grand-père ; marraine : Dame Marie Estourneau, sa tante – qui ont signé). Demeurant au logis de Chez-Vitte (en Azat-le-Ris) à l'époque de son mariage, il s'établit ensuite au domaine de la Bartière en la paroisse de Concise (Vienne), propriété de sa belle-famille. Il est mort au lieu de Chez-Vitte le 1^{er} janvier 1776, et il est enseveli le lendemain dans l'église d'Azat, « sous son banc auprès du pilier du clocher du côté de l'évangile », en présence de messires Étienne et Jacques Louis Estourneau, écuyers, seigneurs de Tersannes et de Pinateau. L'inventaire de ses biens est réalisé en 1776 par le notaire Lherbon, du Dorat ².

Il épouse à Montmorillon, en l'église de Concise, le 1^{er} février 1773 **Demoiselle Marie Gabrielle TROUILLON**, née vers 1754, fille de feu M. Louis Trouillon, contrôleur ordinaire des Guerres, et de Dame Marie Gabrielle Victoire de GUIARD de SAINT-CHÉRON, demeurant à la Bartière en cette paroisse. Veuve, elle se remarie à Montmorillon le 30 août 1789 avec M. Félix René DUTROU de FONTBLANCHE, avocat en parlement, demeurant en cette ville ³. Elle est morte veuve à Montmorillon le 19 avril 1818.

Enfants :

13-1) Messire Sylvain ESTOURNEAU de TERSANNES, seigneur de Tersannes, qui suit.

13-2) Marie Joséphe Louise ESTOURNEAU de TERSANNES, née à la Bartière le 15 janvier 1775 et baptisée à Concise le même jour (parrain et marraine : Louis de Saint-Chéron et Marie Joséphe Estourneau de Moras, remplacés par Michel Vacher et Marie Dechaume, domestiques de M. d'Estourneau) ; morte à Montmorillon le 10 janvier 1815. Elle épouse à Montmorillon le 20 février 1810 François CHAPT de la

² A.D. de la Haute-Vienne, 4 E 45 / 253.

³ Félix René Dutrou est le frère de Jean Félix Dutrou de Bornier (1741-1816), avocat en parlement, député du Tiers-État aux États-Généraux en 1789, membre de la Constituante, puis député de la Vienne à la Convention. Il a eu le courage de voter contre la mort du Roi, et continua de siéger dans toutes les assemblées de la République : conseil des Anciens et des Cinq-Cents durant le Directoire, corps législatif durant le Consulat. Jean Félix Dutrou est le bisaïeul de Jean-Baptiste Onésime Dutrou-Bornier (1834 – 1876), aventurier qui débarqua sur l'île de Pâques en 1867, séduisit la reine indigène et se proclama « roi de l'île de Pâques ».

TOUCHE, né en cette ville le 17 avril 1779, fils de Jean Génitour Chapt de la Touche, juge suppléant au tribunal de première instance de Montmorillon, et de Barbe Radegonde BERNARD. Il est administrateur de l'hospice de Montmorillon en 1824.

13^{ème} degré

Messire Nicolas Louis Sylvain ESTOURNEAU de TERSANNES, écuyer, dernier seigneur de Tersannes, qualifié de baron de Tersannes après la période révolutionnaire. Il est né à la Bartière (en Concise) le 8 février 1774 et baptisé à Concise le lendemain (parrain : M. Nicolas Betou de Vaubonnes, lieutenant de grenadiers royaux ; marraine : Dame Marie-Anne Gabrielle Victoire Guyard de Saint-Chéron – qui ont signé). Retiré en son château de Lépine en la commune d'Antigny (Vienne), il y décède le 9 juillet 1836.

Durant la période révolutionnaire, les biens composant l'ancienne terre de Tersannes sont confisqués parce que son oncle est porté sur la liste des émigrés. Heureusement, on lui restitue sa part, mais il doit racheter celle de son oncle ⁴. Resté en France, il rejoint la Vendée pour mettre son épée au service des troupes chouannes révoltées. Le comte d'Autichamp, l'un des chefs de l'insurrection vendéenne, le fait capitaine dans son « armée ». Revenu vivre à Montmorillon, il est nommé maire de cette ville en 1814, et il conservera cette charge jusqu'au début de l'année 1829. C'est à son initiative qu'est créé en 1816 un bureau de charité destiné à donner du travail aux ouvriers mis en chômage par la crise que traversent les industries de sa ville. Soucieux également des problèmes d'éducation, il accepte en 1821 l'établissement d'une école conduite par les Frères de Saint-Gabriel.

Il épouse à Montmorillon le 16 vendémiaire an III **Louise Joséphine CAILLAUD de la VARENNE**, fille de feu Joseph Caillaud, écuyer, seigneur de la Varenne et de Lépine, lieutenant de la sénéchaussée de Montmorillon, et de Marie Jeanne MASCUREAU, propriétaire du château et de la terre de Morthemmer (en Valdivienne) depuis 1800. Héritière de sa mère, elle lègue Morthemmer à ses deux filles aînées à la mort de son mari en 1836. Elle est morte à son domicile à Montmorillon le 19 novembre 1851.

Enfants, nés à Montmorillon :

- 14-1) Gabrielle Louise Clémentine ESTOURNEAU de TERSANNES, née le 13 frimaire an IV. Cohéritière avec sa sœur puînée de la terre de Morthemmer, elle est morte à Montmorillon le 31 décembre 1854. Elle épouse en cette ville le 19 novembre 1821 le baron Nicolas Joseph Hippolyte ESTIENNE de MONLUC de la RIVIÈRE, alors avocat à la Cour royale de Limoges, né à Peyrilhac le 19 novembre 1791 ⁵, fils du baron Jean-Baptiste Hippolyte Estienne de Montluc de la Rivière, chevalier de la Légion d'honneur, premier président honoraire de la Cour royale de Limoges, et de feu Marie Marguerite NOUALHIER. Devenu premier substitut du procureur général à la Cour royale de Limoges, il est mort à Saint-Germain-les-Belles le 30 mai 1831, « à sa campagne de la Rivière ».
- 14-2) Jacques Louis ESTOURNEAU de TERSANNES, né le 27 nivôse an VI, mort à Montmorillon le 30 thermidor an VIII.
- 14-3) Joséphine ESTOURNEAU de TERSANNES, née le 18 pluviôse an VII, morte à Montmorillon le 17 août 1886. Cohéritière de sa mère, elle demeure avec son mari au château de Morthemmer. En 1844, elle et sa sœur aînée vendent Morthemmer au baron de

⁴ Le domaine utile de l'ancienne seigneurie de Tersannes se réduit à peu de choses (13.500 livres environ), et le château lui-même, dans le bourg de cette paroisse, est en très mauvais état. Il est d'ailleurs démoli peu après.

⁵ D'après l'acte de mariage.

Soubeyran ⁶. Elle épouse en cette ville le 26 avril 1824 Charles Étienne LEGENDRE de BOISFONTAINE, demeurant à Frontenay-Rohan-Rohan (Deux-Sèvres), né à Niort le 21 pluviôse an IX, fils de Louis Charles Legendre de Boisfontaine, maire de la commune de Saint-Georges-du-Bois, demeurant à Vouhé, et de Marie Sophie LARDIN de la BOUTERIE.

- 14-4) Sylvain ESTOURNEAU de TERSANNES, né le 26 nivôse an IX et mort le lendemain.
- 14-5) Françoise Florence ESTOURNEAU de TERSANNES, née le 30 pluviôse an XI, et morte à Montmorillon le 21 décembre 1862. Elle épouse en cette ville le 4 février 1826 le chevalier Charles Armand GUYOT d'ERVAUD, demeurant à la Roblière en la commune de Lizant (Vienne), où il est né le 22 fructidor an X, fils de Jacques Charles Guyot d'Ervaud, demeurant alors à Ruffec, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ancien garde du corps du Roi et capitaine de cavalerie en retraite, et de feu Marie Jeanne Sylvie de CHERGÉ de BLANZAY. Il est mort le 20 novembre 1851 à Saint-Léger-Magnazeix, au hameau de Chez-Mayaud.
- 14-6) Florence Hortense ESTOURNEAU de TERSANNES, née le 3 frimaire an XIII, et morte à Montmorillon le 7 juin 1853. Elle épouse en cette ville le 26 avril 1824 Joseph Adrien LEULIER du CHÉ, avocat demeurant à Montmorillon, né à Lathus (Vienne) le 6 ventôse an VI, fils de Louis Leulier du Ché, docteur en médecine, et de Marguerite Monique BERNARDEAU de MONTERBANT. Il est mort à Montmorillon le 11 avril 1860.
- 14-7) François Louis ESTOURNEAU de TERSANNES, né le 23 octobre 1808.



⁶ Outre le château, le domaine de Morthemmer comprend 1177 hectares de terres et de bois.

§ II - Branche établie en Bretagne

12^{ème} degré

André Aurélien, 1^{er} baron **ESTOURNEAU de TERSANNES**, chevalier de Saint-Louis, né au château de Tersannes et baptisé en l'église de cette paroisse le 10 mai 1771 (parrain : M. André Dupuygrenet, sieur des Roussilles, arpenteur ; marraine : Demoiselle Marguerite Belliot, sa tante – qui ont signé). Il est mort à Saint-Brieuc le 10 mars 1833.

Cadet gentilhomme au régiment Anjou-Infanterie en 1789, il est témoin au mariage de sa sœur Marie-Josèphe à Tersannes en 1791. Il part en émigration peu après et rejoint l'armée des Princes. Il y sert comme lieutenant dans la compagnie d'Anjou en 1795, puis lieutenant dans le régiment des hussards de Damas. Quand ce corps est fondu dans le régiment des hussards d'York, il est envoyé dans les colonies anglaises des Indes Occidentales. Étant alors à Saint-Pierre de la Martinique, il obtient son congé le 4 mai 1796, avec la mention d'avoir servi « avec honneur et distinction ». De là, il passe à l'île de Sainte-Lucie, où il se marie et s'établit, se consacrant à l'agriculture dans un domaine qu'il a acquis.

Vers 1812 – 1813, étant donné qu'il est toujours considéré comme émigré, et par conséquent passible d'arrestation, il est obligé de quitter Sainte-Lucie avec sa famille, car les Antilles sont alors l'objet de combats entre Anglais et Français. Au retour du Roi en 1814, il revient en France et réintègre l'Armée. Il est alors nommé capitaine au 2^{ème} bataillon d'infanterie de la Martinique. Créé chevalier de Saint-Louis en 1822, devenu capitaine au 45^e régiment de ligne en 1826, il demeure alors à Saint-Brieuc, et assiste au mariage à Montmorillon de Flore Estourneau, sa petite-nièce, avec M. Guyot d'Ervaud.

Il épouse à Sainte-Lucie le 1^{er} mai 1800 **Marie-Anne BOURGELAS de BONNETERRE de VILLECOURT**, fille de Gabriel Bourgelas de Bonneterre de Villecourt, officier de marine, et de Marie Françoise DUGARD. Elle demeure à Saint-Brieuc en 1839, à Vitré (Ille-et-Vilaine) en 1847.

Enfants :

13-1) Louis Aurélien, baron ESTOURNEAU de TERSANNES, qui suit.

13-2) Louis Lambert ESTOURNEAU de TERSANNES, dont la postérité est rapportée au § III.

13-3) Marthe Julie ESTOURNEAU de TERSANNES, née à Sainte-Lucie (Martinique) le 23 septembre 1807, morte après 1873. Elle épouse à Saint-Brieuc le 28 mai 1833 Théodore Hyacinthe Louis Marie PAVOT, alors employé des Contributions indirectes à Morlaix, né à Redon (Ille-et-Vilaine) le 26 avril 1806, fils des défunts Jean Marie Pavot et Marie Françoise LE BEAU, marchands de drap à Redon. Retiré en cette ville, il est mort le 25 avril 1873 en sa demeure sise Grande-Rue.

13-4) Charles Sylvain ESTOURNEAU de TERSANNES, dont la postérité est rapportée au § IV.

13-5) Louise Aimée Charlotte ESTOURNEAU de TERSANNES, née à Sainte-Lucie le 17 septembre 1814, morte à Rennes le 28 janvier 1900. Demeurant alors sans profession avec sa mère à Vitré, elle épouse en cette ville le 19 avril 1847 Valentin François DANAYS, alors agent voyer à Dol, né à Quintin (Côtes-du-Nord) le 14 mars 1822, fils de Laurent Marie Danays et de Lucie Marie LECOUVREUR, demeurant sans profession à Quintin. Devenu architecte, il est décédé à Rennes le 23 mars 1897.

13-6) Louise Constance ESTOURNEAU de TERSANNES, née à Saint-Pierre (Martinique) le 18 janvier 1819. Elle est morte sans alliance à Rennes le 23 octobre 1888.

13^{ème} degré

Louis Aurélien, 2^{ème} baron **ESTOURNEAU de TERSANNES**, chevalier de la Légion d'honneur, né à Laborie (en l'île de Sainte-Lucie) le 19 septembre 1801. Capitaine au 1^{er} régiment d'Infanterie de marine en 1839, il est alors juge au deuxième conseil de guerre de la Guadeloupe. Rappelé en France, il est en poste à Cherbourg en 1840, puis il est muté à Brest en 1842. Alors chef de bataillon au 2^{ème} régiment d'Infanterie de marine, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite par ordonnance royale du 6 juillet 1846. Il est créé chevalier de la Légion d'honneur le 26 mai 1849. En 1871, il demeure avec sa femme à Ploemeur. Il est mort le 12 janvier 1883.

Il épouse à Cherbourg le 18 mars 1840 **Désirée Julie GAUTREAU**, née à Brest le 29 mars 1821, fille de Charles Louis Auguste Gautreau, capitaine d'artillerie, et de Marie Michelle Louise CANIVET, demeurant à Cherbourg.

Enfants :

14-1) Lise Marie Aurélie ESTOURNEAU de TERSANNES, née à Brest le 8 février 1842, morte après 1885. Elle épouse à Ploemeur le 28 août 1865 Amédée Louis Ernest Auguste MARION, chevalier de la Légion d'honneur en 1882, né à Brest le 4 octobre 1834, fils de Charles Louis Marion, vice-consul à Saint-Domingue (Haïti), et de Stéphanie Jeanne Denise SALAÛN. Pharmacien de première classe de la Marine, il est mort à l'hôpital maritime de Lorient (Morbihan) le 5 août 1885.

14-2) Aurélien Eugène, baron ESTOURNEAU de TERSANNES, qui suit.

14^{ème} degré

Aurélien Eugène, 3^{ème} baron **ESTOURNEAU de TERSANNES**, né à Brest le 5 mai 1843. Capitaine des Gardes Mobiles des Côtes-du-Nord en 1870, sa compagnie fut jointe aux Zouaves du général de Charrette, et le 11 janvier 1871 elle participa, sous les ordres du général Gougard, à la fameuse bataille du plateau d'Auvours, près du Mans. À l'époque de son mariage, il est commis du commissariat de la Marine à Lorient. Il passe ensuite à l'administration des Impôts et il est employé des Contributions indirectes à Lorient en 1873. Il est receveur à Bécherel (Ille-et-Vilaine) en 1894. Il se retire ensuite à Guérande (Loire-Atlantique), où il décède en décembre 1926.

Il épouse à Guérande le 23 mai 1871 **Marguerite Louise Renée ESTOURNEAU de TERSANNES**, sa cousine, née à Saint-Renan (Finistère) le 11 novembre 1846, fille de Charles Sylvain Estourneau de Tersannes, receveur des Contributions indirectes en retraite, et de Louise Nicole SALAÛN, domiciliés à Guérande. Elle est morte après 1908 [voir au § IV].

Enfants, nés à Lorient :

15-1) André Ernest Aurélien Joseph ESTOURNEAU de TERSANNES, né le 9 mars 1873. Alors attaché à la Société générale du Crédit industriel & commercial, il est mort sans alliance chez ses parents à Guérande le 3 juillet 1908.

15-2) Lionel Charles Louis Marie ESTOURNEAU de TERSANNES, né le 2 août 1875, mort à Quimper le 14 mai 1888.



§ III - Premier rameau de la branche bretonne

13^{ème} degré

Louis Lambert ESTOURNEAU de TERSANNES, né à Sainte-Lucie (Antilles) le 5 mars 1805. Il est employé des Contributions indirectes en poste à Saint-Brieuc à l'époque de son mariage, puis à Quintin. Sans profession en 1847, il s'établit à Broons en 1850 (Côtes-d'Armor), où il est receveur ruraliste des Contributions indirectes.

Il épouse à Saint-Brieuc le 18 juillet 1838 **Marie-Anne Augustine BOYER**, née en cette ville le 18 janvier 1811, fille d'Étienne Boyer, maréchal des logis de la gendarmerie en retraite, demeurant à Saint-Brieuc, et de feu Louise Hélène CHAPELAIN. Marchande à Broons en 1850, elle est morte entre 1870 et 1878.

Enfants :

14-1) Louis Marie Aurélien ESTOURNEAU de TERSANNES, né à Saint-Brieuc le 7 décembre 1839, mort à Quintin le 18 décembre 1840.

14-2) Jules Louis Marie ESTOURNEAU de TERSANNES, né à Quintin le 20 mai 1841. Il entre en 1859 dans l'administration des Finances. D'abord simple employé aux Contributions indirectes (1873), il est en 1874 commis principal à Lamballe (Côtes-d'Armor). En 1878, il est en poste à Broons. Il prend sa retraite en décembre 1897.

Il épouse à Broons le 30 juin 1872 Mathurine Philomène Caroline FAISNEL, propriétaire en cette commune, où elle est née le 14 octobre 1838, fille de feu Gabriel Pierre Faisnel, huissier et premier adjoint au maire de la commune de Broons, et de Mathurine PIGEON, marchande.

Enfants :

15-1) N ESTOURNEAU de TERSANNES, mort-né à Lamballe le 2 mars 1873.

15-2) *Jules Joseph Marie ESTOURNEAU de TERSANNES*, docteur en médecine, né à Lamballe le 19 janvier 1874. En 1899, il publie un ouvrage scientifique : *Les Luxations compliquées du pied* (Paris, Georges Carré et C. Naud, éditeurs). Demeurant à Saint-Méen (Ille-et-Vilaine), il est en 1908 nommé chevalier du Mérite agricole, et l'année suivante officier de l'Instruction publique. Il est par ailleurs témoin au mariage de son cousin Ludovic. Pendant la guerre de 14-18, il sert comme médecin. Il est ainsi médecin-chef de l'hôpital militaire temporaire de Libourne en 1916. Durant l'Entre-deux-guerres, il a été conseiller général d'Ille-et-Vilaine sous l'étiquette radical-socialiste.

14-3) Marie Louise ESTOURNEAU de TERSANNES, née à Quintin le 11 août 1842, et morte en cette ville le 17 mars 1846.

14-4) Ludovic Aurélien ESTOURNEAU de TERSANNES, qui suit.

14-5) Charles Étienne ESTOURNEAU de TERSANNES, né à Saint-Brieuc le 12 juillet 1847, mort à Broons le 29 mars 1850.

14-6) Marie Victoire Fannie ESTOURNEAU de TERSANNES, née à Broons le 30 mars 1850. Elle épouse à Jugon-les-Lacs (Côtes-d'Armor) le 24 février 1878 Marie Joseph Jean-Baptiste COCHERIL, maréchal expert en cette commune, né à Bourseul (Côtes-d'Armor) le 1^{er} octobre 1851, fils de feu Guillaume Cocheril et de Marie THÉBAULT.

14^{ème} degré

Ludovic Aurélien ESTOURNEAU de TERSANNES, né à Quintin le 22 juin 1844. Il demeure employé au Chemin de Fer de l'Ouest à Saint-Brieuc en 1870 / 1872. Devenu « facteur chef » (1876), puis « chef de la petite vitesse » au Chemin de Fer en poste à Quintin, il est mort le 16 février 1922.

Il épouse à Saint-Brieuc le 1^{er} mai 1870 **Angelina SALLOU**, née à Plouër (Côtes-d'Armor) le 8 avril 1846, fille de Théophile Zacharie Sallou, receveur buraliste des Contributions indirectes à Saint-Brieuc, et de Jeanne Marie ROCHERY. Elle est vivante en 1909.

Enfants :

15-1) Ludovic Jules Joseph, baron ESTOURNEAU de TERSANNES, qui suit.

15-2) René Théophile Joseph ESTOURNEAU de TERSANNES, né à Quintin le 17 juin 1876, mort en cette ville le 19 mai 1877.

15-3) Georges ESTOURNEAU de TERSANNES, chevalier de la Légion d'honneur, né à Quintin le 15 septembre 1877, mort à Brest le 27 janvier 1955.

Il s'engage le 24 octobre dans le 2^e régiment d'infanterie de marine, et passe au 12^e R.I.M. le 11 octobre de l'année suivante. Il est alors en Nouvelle-Calédonie, où il acquiert ses premiers galons : ceux de caporal le 17 juillet 1897, et ceux de sergent le 3 août 1899, après être repassé au 2^e R.I.M. le 30 juillet précédent. En janvier 1901, il quitte son unité et entre dans les troupes coloniales, dans lesquelles il fera toute sa carrière. Il est incorporé le 17 au 21^e régiment d'infanterie coloniale, et ne tarde pas à faire sa demande pour intégrer l'école militaire de Saint-Maixent. Son dossier est accepté et il entre dans cette école le 11 avril 1902 en tant qu'élève-officier. Il en ressort un an plus tard avec le grade de sous-lieutenant et il est incorporé au 6^e R.I.C. Le 5 août 1904, il passe au 4^e régiment de tirailleurs sénégalais, et il est promu lieutenant le 1^{er} avril 1905. Jusqu'en 1914 il est affecté dans différentes unités : bataillon de tirailleurs sénégalais (1^{er} octobre 1906 et 12 décembre 1907), 24^e régiment d'infanterie coloniale (30 avril 1907), 1^{er} régiment de tirailleurs sénégalais (1^{er} avril 1908 et 17 novembre 1911), 1^{er} R.I.C. (27 août 1910), 20^e R.I.C. (23 octobre suivant). Le 15 novembre 1912, il est détaché au service géographique HC, et il est promu capitaine le 23 juin 1914.

Il a fait la campagne de Côte-d'Ivoire en 1904 - 1910, et celle du Sénégal en 1911 - 1914. Il est cité à trois reprises à l'ordre de l'A.O.F. Le 11 août 1908 : « a fait preuve d'endurance et d'entrain au cours des opérations en pays gouro et belé (janvier - avril 1908) et s'est distingué par un très beau sang-froid dans divers engagements ». Le 21 juin 1909 : « s'est fait remarquer d'une façon toute spéciale par son entrain, son courage et son sang-froid au cours des opérations exécutées en pays gouro (Côte d'Ivoire), et particulièrement le 6 janvier à Nenezera et le 7 janvier à Zanyoufla ». Et le 3 décembre 1909 : « a fait preuve d'une bravoure remarquable au combat de Chakafrou (6.4.1909) en dirigeant avec un parfait sang-froid le feu et la marche de sa section sous la fusillade intense des rebelles qui tuait un tirailleur à ses côtés dès les premiers coups de feu ».

Durant le premier conflit mondial, il sert d'abord au bataillon de l' A.O.F. le 6 août 1914, puis au 2^e régiment d'infanterie coloniale à partir du 18 septembre suivant. Il est avec son unité en Argonne en 1905, et il est envoyé à l'Armée d'Orient en 1917.

Georges Estourneau de Tersannes épouse à Lambézellec (Finistère) le 24 juillet 1915 Caroline Herveline CHATALIC, née à Brest le 1^{er} décembre 1879, fille des feus Arthur Chatalic et Désirée LE GOASCOZ.

15^{ème} degré

Ludovic Jules Joseph, baron ESTOURNEAU de TERSANNES, né à Saint-Brieuc le 19 avril 1873, décédé en cette ville le 12 novembre 1945. Il est employé de banque à Rennes à l'époque de son mariage, directeur du Comptoir d'Escompte en 1921.

Il épouse à Paimbœuf (Loire-Atlantique) le 30 août 1909 **Louise Marie Marguerite ROUVEIX**, née à Saint-Brieuc le 24 juillet 1885, fille de feu Jacques Rouveix, adjudant au 71^e régiment d'infanterie à la naissance de sa fille, et de Louise Marie Caroline ROCHERY, cordière en 1885.

Enfants :

- 16-1) *Anne* Louise Georgette ESTOURNEAU de TERSANNES, née à Rennes le 13 octobre 1910, morte *ibidem* le 8 septembre 2000. Elle épouse à Saint-Brieuc le 25 avril 1938 Michel René Jules Marie NAVUCET, né en cette ville le 21 octobre 1912, fils de Louis Joseph Jean Navucet, marchand de combustibles, et de Julie Renée Louise Marie MÉHEUT. Il est mort à La Ferté-Macé (Orne) le 22 septembre 1989.
- 16-2) Jacques Georges Louis, baron ESTOURNEAU de TERSANNES, né à Brest le 30 janvier 1921, décédé à Paris (XIII^e arrondissement) le 26 juillet 1980. Il s'est marié, dont postérité.



§ IV - Second rameau de la branche bretonne

13^{ème} degré

Charles Sylvain ESTOURNEAU de TERSANNES, né à Sainte-Lucie (Antilles) le 18 février 1810. Il est employé des Contributions indirectes en 1839, et devient par la suite receveur dans cette administration. Il prend sa retraite à Guérande dès 1871, et réside encore en cette ville en 1878. Il part ensuite vivre à Bécherel, où il décède la veille de Noël 1894 dans la demeure de son gendre.

Il épouse à Brest le 29 janvier 1839 **Marie Louise Nicole Ernestine SALAÛN**, demeurant en cette ville, née à Lannilis (Finistère) le 23 février 1817, fille de feu René Marie Salaün, marchand de draps, et de Marguerite Françoise Jeanne HERSENT, rentière demeurant à Brest. Elle est morte à Bécherel le 12 février 1896.

Enfants :

14-1) Charles Louis Aurélien ESTOURNEAU de TERSANNES, qui suit.

14-2) Louise Marguerite Renée ESTOURNEAU de TERSANNES, née à Saint-Renan (Finistère) le 11 novembre 1846. Elle épouse à Guérande le 23 mai 1871 Aurélien Eugène ESTOURNEAU de TERSANNES, son cousin [voir au § II].

14^{ème} degré

Charles Louis Aurélien ESTOURNEAU de TERSANNES, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, chevalier de l'ordre impérial du Medjidié et de l'ordre royal du Cambodge, commandeur de l'ordre tunisien du Nichan Iftikhar. Né à Brest le 5 janvier 1840, il est mort à Callao (Pérou) le 25 octobre 1905.

Il a fait sa carrière dans l'administration de la Marine Nationale. D'abord sous-commissaire de la Marine à la Martinique (1872), il est muté l'année suivante à la Réunion, où il devient en 1875 commissaire de l'inscription maritime, avant d'être nommé à Lorient en 1878. En 1881, il sert à bord du croiseur *Decrès*. L'année suivante, il est sous-commissaire à Guérande. En 1892, il est commissaire d'escadre à bord du *Formidable*. En 1897, il est chef du service de la Marine à Nantes, et prend sa retraite en 1901 avec le rang de commissaire en chef de 1^{ère} classe de la Marine. Il est créé chevalier de la Légion d'honneur le 18 janvier 1881, et promu officier de cet ordre le 12 juillet 1897. Il a été reçu dans plusieurs ordres étrangers, dont l'ordre royal du Cambodge peu avant 1875.

Il épouse à Guérande le 22 janvier 1873, et par contrat de la veille reçu Guibert, notaire en cette ville, **Anne de BOUGRENET de la TOCNAYE**, propriétaire domiciliée à Guérande, où elle est née le 14 avril 1847, fille de Louis Antoine de Bougrenet de la Tognaye, également propriétaire domicilié à Guérande, et de feu Anne FOURNIER de PELLAN. Elle est morte à Nantes le 8 septembre 1929, à son domicile sis au 14, rue du Roi-Albert.

Enfants :

15-1) Yvonne ESTOURNEAU de TERSANNES, née à Saint-Denis de la Réunion le 22 novembre 1873. Elle épouse à Nantes le 22 avril 1902 Edmond Joseph Marie Victor Alexandre LEMEIGNEN, propriétaire, né en cette ville le 7 mai 1873, fils d'Henri Louis Marie Alexandre Lemeignen, avocat, et de Blanche Armande Marie RIALAN.

15-2) **Anne Mélanie Marie ESTOURNEAU de TERSANNES**, née à Saint-Denis de la Réunion le 13 octobre 1875, morte à Vannes le 26 septembre 1944 et enterrée à

Sarzeau le 29 suivant. Elle épouse à Sarzeau (Morbihan) le 27 octobre 1901 *Olivier Louis Joseph de LANGLAIS*, alors marin, né en cette commune le 7 mars 1874, fils d'Olivier Charles Augustin de Langlais, propriétaire, et d'Hedwige Angèle Bathilde Dolorès de FRANCHEVILLE du PÉLINEC. Devenu enseigne de vaisseau, il est mort à San Francisco (Californie, U.S.A.) le 6 février 1919.

15-3) Hervé Charles Camille Anne ESTOURNEAU de TERSANNES, qui suit.

15-4) Alain Aurélien Albert Marie-Anne ESTOURNEAU de TERSANNES, né à Lorient le 21 mars 1882, mort à Guérande le 27 avril 1883.

15^{ème} degré

Hervé Charles Camille Anne ESTOURNEAU de TERSANNES, né à Lorient le 1^{er} janvier 1878. D'abord officier d'infanterie de marine, il sert successivement à Madagascar, en Haute-Guinée, et au Congo. Se signalant par sa conduite, il est cité le 13 février 1905 à l'ordre des troupes de la colonie du Congo-Tchad, et décoré de la médaille coloniale. Il quitte ensuite l'armée et entre dans l'administration coloniale, où il est nommé commis des Affaires indigènes. Il est en poste au Gabon en 1907, et au Congo en 1910. Il est nommé chevalier de l'Étoile Noire du Bénin par décision présidentielle du 18 mars 1910. Remplissant les fonctions d'administrateur-adjoint au Congo, il meurt sans alliance à Libreville le 30 juin 1912, des suites d'une maladie.

Ses funérailles ont été célébrées par l'évêque du lieu. L'administrateur en chef prononça un discours lors de son enterrement et fit l'éloge de ses qualités. Il retraça les grandes lignes de sa carrière et évoqua un événement qui mettait en lumière son esprit de décision : « Envoyé un jour sur la rive droite de Orvano pour procéder à une enquête, il tomba dans un guet-apens ; malgré la soudaineté de l'attaque et la blessure dont il fut atteint à la première décharge, il sut avec beaucoup de calme ramener sa petite troupe. » L'orateur précisa ensuite les conditions dans lesquelles Hervé Estourneau de Tersannes accepta une mission difficile : « L'administration ayant eu besoin de personnel pour avancer sur la rive gauche de la N'gounié, de Tersannes se présenta ; et à son chef qui lui demandait s'il pouvait affronter les fatigues de la Brousse, 'je ne porte jamais aussi bien, répondit-il, que lorsque je me donne du mouvement'⁷. »



⁷ *Le Guérandais* (1^{er} septembre 1912).

§ V - Branche des seigneurs de Pinateau

9^{ème} degré

Messire Louis ESTOURNEAU, écuyer chevalier, coseigneur de Tersannes, seigneur de Foussac (en Haims), de Pinateau et autres places. Le 19 septembre 1691, il transige avec sa sœur Madeleine et sa belle-sœur, veuve de son frère, au sujet de la terre de Foussac. Demeurant ordinairement à Haims, il est mort en cette paroisse le 25 juillet 1718 et il est enseveli le lendemain dans l'église du lieu.

Il épouse à Montmorillon le 20 novembre 1685 **Dame Marie MANGIN de CHIZÉ**, morte avant 1733.

Enfants :

- 10-1) Marie Catherine ESTOURNEAU, baptisée à Haims le 29 octobre 1686 (parrain : M. Jean Mangin, écuyer, seigneur de Chizé ; marraine : Demoiselle Catherine Barbe Mangin – qui ont signé).
- 10-2) *Messire Louis, dit Louis Jacques I^{er} ESTOURNEAU, seigneur de Pinateau, de la Bruneterie, de Ricoux etc., qui suit.*
- 10-3) Madeleine ESTOURNEAU, baptisée à Haims le 21 novembre 1689 (parrain : Messire Jean Guyot, écuyer ; marraine : Demoiselle Madeleine Estourneau).
- 10-4) Sylvie ESTOURNEAU, née vers 1691, morte à Haims à l'âge de quatre ans (*sic*) et inhumée dans l'église de cette paroisse le 14 octobre 1696.
- 10-5) Marie-Anne ESTOURNEAU, baptisée à Haims le 15 juin 1692 (parrain : Messire Bonaventure Girard, écuyer, seigneur de Champignolle ; marraine : Demoiselle Marie-Anne Cœurderoy).
- 10-6) Félix ESTOURNEAU, baptisé à Montmorillon le 13 août 1693 (parrain : Léonard Gardfont ; marraine : Catherine Bernard).
- 10-7) Antoinette ESTOURNEAU, baptisée à Haims le 9 mai 1696 (parrain : Messire François de Cognac, écuyer, seigneur de Pers ; marraine : Demoiselle Antoinette de Bony de Lavergne – qui ont signé).
- 10-8) Jacques ESTOURNEAU, baptisé à Haims le 12 septembre 1697 (parrain : Messire Jacques Vigan, prêtre, archiprêtre de Montmorillon et curé de Haims ; marraine : Dame Louise de Couhé de Lusignan – qui ont signé) ; mort à Haims le 21 septembre 1702.
- 10-9) Marguerite ESTOURNEAU, morte à l'âge de six semaines chez sa nourrice au village de Tournac (en Antigny), et inhumée dans l'église d'Antigny le 17 février 1699.
- 10-10) Laurent ESTOURNEAU, baptisé à Haims le 17 janvier 1701 (parrain : Messire Laurent Landault, écuyer, seigneur de la Borderie, qui a signé ; marraine : Demoiselle Françoise Landault).
- 10-11) Georges ESTOURNEAU, baptisé à Haims le 25 avril 1704 (parrain : Louis Jacques Estourneau, qui signe « Louis Etourneau » ; marraine : Marie Estourneau) ; mort à Jouhet le 22 janvier 1709.
- 10-12) Dame Jeanne ESTOURNEAU de PINATEAU. Alors pensionnaire au couvent de Rueil, elle épouse à Saint-Rémy-sur-Creuse le 26 novembre 1733 (en présence de Louis Estourneau, seigneur de la Bruneterie, son frère) Messire René LE BRUN de la BROSSE, chevalier, seigneur de la Messardière, veuf.

10^{ème} degré

Messire Louis, dit Louis Jacques I^{er} ESTOURNEAU, chevalier, seigneur de Pinateau, la Bruneterie (en la Bazeuge), Ricoux (en Tersannes), etc. Né à Haims, il est baptisé en cette paroisse le 6 juillet 1688 (parrain : Messire Louis Estourneau, écuyer, seigneur de Tersannes ; marraine : Dame Martine d'Appelvoisin, dame de Tersannes, qui a signé). Il a été garde du corps du Roi avant son mariage. Depuis, il demeure au château de la Bruneterie à la Bazeuge dès 1720, et il est mort en ce lieu le 12 août 1738. Il a été enseveli le lendemain dans la nef de l'église de la Bazeuge, « le droit de la fabrique en a été payé » (*sic*).

Il épouse au Dorat le 10 avril 1720, et par contrat de mariage du 8 reçu de Champaigne, notaire royal au Dorat, contrôlé au bureau de cette ville le 19 suivant, **Demoiselle Marguerite de MALLEVAUD**, fille de M. Vincent de Mallevaud et de Demoiselle Anne COUSSAUD, bourgeois du Dorat. Elle est morte au lieu noble de la Bruneterie le 13 mai 1747, et elle est ensevelie le lendemain dans la nef de l'église de la Bazeuge, « le droit de la fabrique en [a] été payé » (*sic*).

Enfants, nés au château de la Bruneterie et baptisés à la Bazeuge :

11-9) Dame Marie Jeanne ESTOURNEAU, née vers 1721, et morte à Magnac-Laval le 1^{er} août 1777, inhumée le lendemain. Elle épouse à Magnac-Laval le 28 janvier 1744 Messire Joseph de MARANS de la BASTIDE, écuyer, seigneur du Cros, chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis, fils de feu Joseph de Marans, sieur de la Bastide, et de Dame Anne GUYOT. Il est mort avant sa femme.

11-10) Marguerite Françoise ESTOURNEAU, née le 24 octobre 1728 et baptisée le surlendemain (parrain : M. François de Mallevaud, lieutenant général de la Basse-Marche ; marraine : Demoiselle Marguerite de Rigaud, remplacée par Demoiselle Jeanne Estourneau).

11-11) Antoinette ESTOURNEAU, née le 26 novembre 1730 et baptisée le lendemain (parrain : Jacques Ligaud ; marraine : Jeanne Langlois, servante à la Bruneterie) ; morte au lieu noble de la Bruneterie le 9 février 1733 et inhumée le même jour dans l'église de la Bazeuge.

11-12) Messire Louis Jacques II ESTOURNEAU, seigneur de Pinateau, de la Bruneterie, de Ricoux etc., qui suit.

11^{ème} degré

Messire Jacques Louis II ESTOURNEAU, chevalier, seigneur de Pinateau, la Bruneterie, Ricoux, le Gué, Jalmouche et autres lieux, né au château de la Bruneterie le 25 juillet 1733 et baptisé à la Bazeuge le lendemain (parrain et marraine : Louis Lecler et Catherine ..., tous deux domestiques). Mousquetaire gris de la garde du Roi en 1756, il a été lieutenant dans le régiment de Gramont, puis dans celui de Nivernais-Infanterie. Demeurant au Dorat, il est maire de cette ville en 1765 et 1766, et il y décède le 2 ventôse an XI.

Durant la Révolution, il n'émigre pas comme son cousin de Tersannes, mais, le 30 avril 1793 (trois semaines seulement après sa création), le comité du Salut public du Dorat le comprend dans une liste des suspects, et on lui annonce qu'il est en détention dans sa maison. Peu après, il est incarcéré à Bellac. Ironie du sort, c'est dans sa maison de la rue des Bouchers, réquisitionnée par les autorités, que se tiennent les séances du comité de surveillance du district du Dorat créé en décembre 1793. Libéré avec sa famille peu après, il est présent à la vérification des reliques des saints Israël et Théobald qui a lieu au Dorat le 5 octobre 1802.

Il épouse au Dorat le 10 août 1756, avec une dispense du double 3^{ème} au 4^{ème} degré de consanguinité, **Demoiselle Marie-Anne de MALLEVAUD**, née en cette ville le 7 septembre 1734, fille de Messire Étienne de Mallevaud, écuyer, seigneur de Marigny, conseiller du Roi, président lieutenant général au Siège royal de la Basse-Marche, et de Dame Élisabeth COTTEREAU de GRANDCHAMP. Comprise dans la liste des suspects établie par le comité du Salut public du Dorat en même temps que son mari, elle est incarcérée à Limoges avec ses trois filles en septembre 1793. Elle est morte au Dorat le 5 avril 1816, dans sa maison de la Grand-Rue.

Enfants :

- 12-1) Étienne François ESTOURNEAU, né au Dorat le 7 juin 1757 et baptisé le même jour (parrain : Messire François de Mallevaud, écuyer, lieutenant dans le régiment de Cambis, pour et au nom de Messire Étienne Estourneau, seigneur de Tersannes ; marraine : Demoiselle Marguerite Françoise Estourneau, pour et au nom de Dame Élisabeth Cottereau de Grandchamp – qui ont signé) ; mort à Montgomard (en Dinsac) le 9 juillet suivant et inhumé le même jour dans l'église de la Bazeuge.
- 12-2) Marie Jeanne Charlotte ESTOURNEAU, née au Dorat le 13 juin 1758 et baptisé le même jour (parrain : Messire François Antoine de Mallevaud, écuyer, seigneur de Marigny, président lieutenant général au Siège royal principal de la Basse-Marche, qui a signé ; marraine : Dame Marie Jeanne Estourneau de Marans) ; morte le surlendemain.
- 12-3) Marie Louise ESTOURNEAU, née au Dorat le 4 juillet 1759 et baptisée le même jour (parrain : Messire François Antoine de Mallevaud, écuyer, seigneur de Marigny, président lieutenant général au Siège royal principal de la Basse-Marche, pour et au nom de Messire François Henri de Mallevaud, écuyer, capitaine au régiment de Cambis-Infanterie ; marraine : Demoiselle Marie-Louise de Marans – qui ont signé) ; morte au Dorat le 13 septembre suivant.
- 12-4) François ESTOURNEAU, né au Dorat le 17 juin 1760 et baptisé le même jour (parrain : Messire François de Mallevaud, écuyer, seigneur de Puygrenaud ; marraine : Demoiselle Marguerite de Marans – qui ont signé) ; mort au Dorat le 27 avril 1766 et enseveli le lendemain dans la chapelle des Dames religieuses de la Sainte-Trinité.
- 12-5) Demoiselle Marie ESTOURNEAU, née au Dorat le 9 décembre 1761 et baptisée le lendemain (parrain : M. Joseph Bessonneau des Gorces ; marraine : Dame Marie Tournyol, veuve de Messire [Pierre de Louault, seigneur du Mas], en son vivant commandant pour le Roi la citadelle de Cambrai – qui ont signé) ; morte dans sa maison de la Grand rue au Dorat le 6 janvier 1822. Elle épouse au Dorat le 17 juin 1783 M. Armand Charles PRÉVOST, chevalier, seigneur de Gagemont, demeurant à Saint-Martin lès Melle (Deux-Sèvres), fils de feu Messire Charles Joseph Prévost, chevalier, seigneur de Gagemont, et de Dame Marie Françoise de SERMANTON. Il est mort avant sa femme.
- 12-6) Marie-Madeleine ESTOURNEAU-PINATEAU, née au Dorat le 7 mars 1763 et baptisée le même jour (parrain : Jacques Charles, pour et au nom de Messire Sylvain Estourneau de Tersannes ; marraine : Marguerite Lenfant, pour et au nom de Demoiselle Marie-Madeleine de Mallevaud, qui a signé) ; morte à l'hospice du Dorat le 1^{er} avril 1837. Elle épouse au Dorat le 20 fructidor an VIII Antoine Augustin de VOYON, chevalier de Saint-Louis, propriétaire demeurant alors à Saint-Hilaire-Bonneval, né à Limoges (paroisse St-Michel-des-Lion) le 6 mars 1744, fils de feu Jean-Baptiste de Voyon et d'Élisabeth de VERDILLAC. Il est mort au Dorat le 12 mai 1830, dans sa maison de la Grand-rue.
- 12-7) Marie Anne ESTOURNEAU, née au Dorat le jour de Noël 1765 et baptisée le même jour (parrain : M. François Estourneau ; marraine : Demoiselle Marie Anne de

Mallevaud, qui a signé). Elle épouse en premières nocés au Dorat le 20 fructidor an VIII Léonard MARTIN de NANTIAT, alors directeur de la loterie nationale à Limoges, né le 30 octobre 1756, fils de feu Gaspard Martin de Nantiat et de Marie Félicité Perpétue BARTON de MONTBAS. Elle épouse en secondes nocés à Limoges le 4 avril 1810 Yrieix GRANDCHAMP de la COMBE, propriétaire, né à Treignac (Corrèze) vers 1773, fils des feus Joseph Grandchamp de la Combe et Anne BRUGÈRE.

- 12-8) Autre Madeleine ESTOURNEAU, née au Dorat le 7 mai 1767 et baptisée le même jour (parrain : Messire Sylvain Estourneau, seigneur de Tersannes ; marraine : Demoiselle Madeleine de Mallevaud, pour et au nom de Dame Henriette Cottereau – qui ont signé) ; morte au Dorat le 11 juillet suivant.
- 12-9) Marie Théodora ESTOURNEAU, née au Dorat le 14 mars 1768 et baptisée le même jour (parrain : François David, domestique de madame de Marigny ; marraine : Marie Flayon, servante de M. de Pinateau) ; morte au Dorat le 2 mai suivant et inhumée le même jour.
- 12-10) Charles Marie Israël ESTOURNEAU du PINATEAU, né et baptisé au Dorat le 16 janvier 1771 (parrain : M. Léonard Rabilhac de la Vareille ; marraine : Dame Charlotte Marguerite du Piron de Mallevaud – qui ont signé) ; mort le 31 suivant.
- 12-11) Marie Élisabeth ESTOURNEAU du PINATEAU, née au Dorat le 1^{er} novembre 1772 et baptisée le même jour (parrain : Jean David, domestique de M. de Pinateau ; marraine : Marie Élisabeth Monsacré, fille, qui a signé) ; morte au Dorat le 30 septembre 1773.
- 12-12) Marie Geneviève ESTOURNEAU, née au château de la Bruneterie le 9 octobre 1775 et baptisée à la Bazeuge le même jour (parrain : Laurent de la Garde ; marraine : Marie Dumonteil, domestiques à la Bruneterie). Elle est morte sans alliance au Dorat le 17 avril 1850, à l'hospice de cette ville « où elle était en pension ».



§ VI - Branche des seigneurs de la Mothe-Tersannes & de la Perrière, barons du Ris

3^{ème} degré

Messire Odet ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de la Mothe-Tersannes, mort en 1508. Capitaine de Château-Guillaume, il figure comme brigandinier au ban du Poitou en 1488. Au ban de 1491, il est remplacé par Jean de Bournizeau (Nadaud).

En 1498, il acquiert de Jean Dodin une sétérée de terre assise à la Forneu. En 1503, il acquiert de Denis du Pouyol six quartiers de terre au bosc de la Toraterie. L'année suivante, il acquiert encore tous les biens que Valantin Polhau possède au village de Nogier. Enfin, en 1508, Jean Dodin lui vend environ six sétérées de terre.

Il épouse en 1479 **Dame Odette de CHAZÉRAC**, fille de Louis, écuyer, seigneur de Chazérac, et de Dame Catherine de MONTJOUAN. Veuve alors, elle acquiert en 1512 de Jean Brachet, baron de Magnac, la rente de quinze setiers de seigle et 50 sols en argent.

Enfants :

4-1) Messire Louis ESTOURNEAU, seigneur de la Mothe-Tersannes, qui suit.

4-2) Probablement : Demoiselle Catherine ESTOURNEAU. Elle épouse vers 1525 Messire Antoine POT, écuyer, fils de Guillaume Pot, chevalier, seigneur de Lavaupot, et de Dame Louise de VIERSAT.

4^{ème} degré

Messire Louis ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de la Mothe-Tersannes, décédé avant le 12 novembre 1533.

Il épouse le 6 février 1521 **Demoiselle Gillette PAVIOT**, fille de Jean Paviot, écuyer, seigneur des Places, et de Dame Gabrielle de la BARRE. Le 12 novembre 1533, agissant comme tutrice de ses enfants, elle transige avec Pierre Estourneau, seigneur de Tersannes (Nadaud). En 1534, elle acquiert d'Étienne du Nogier tous ses droits et ceux de sa femme sur le lieu du Nogier et sur le mas Cornilh, en la paroisse de Tersannes.

Enfants :

5-1) Messire Jacques I^{er} ESTOURNEAU, seigneur de la Mothe-Tersannes etc., qui suit.

5-2) Guyot ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de la Mothe-Tersannes en partie, clerc. Le 21 juin, il est témoin sur une procuration donnée par Anne d'Aubusson, veuve de Pierre Estourneau, seigneur de Tersannes.

5^{ème} degré

Messire Jacques I^{er} ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de la Mothe-Tersannes, des Places et de la Grange de Dompierre. Il teste le 7 septembre 1588.

Il épouse le 31 mars 1550 **Dame Marie de BLOND**, fille de Messire Antoine de Blond, écuyer, seigneur de Beaupuy, de Dame Françoise de MONTROCHER.

Enfants :

6-1) Messire Jacques II ESTOURNEAU, baron du Ris, seigneur de la Mothe-Tersannes etc., qui suit.

6-2) Dame Anne ESTOURNEAU. Elle épouse le 30 août 1578 Messire François de SALIGNAC, seigneur de l'Oliverie, fils de M. François de Salignac, seigneur de l'Oliverie, et de Dame Louise de COGNAC.

6-3) Dame Marguerite ESTOURNEAU. En 1619, veuve alors, elle vend la maison noble de la Bruneterie (en la Bazeuge). Elle épouse le 12 décembre 1588 Messire Jean CHAUVET, écuyer, seigneur de la Bruneterie et de la Villatte, fils de Messire Philippe Chauvet, écuyer, seigneur de la Villatte, et de Dame Paule de RAVENEL.

6-4) Messire Pierre ESTOURNEAU, écuyer. Il est mort avant 1619.

Il épouse 1588 Dame Marguerite du THEIL.

D'où :

7-1) Renée ESTOURNEAU.

6-5) Messire François ESTOURNEAU, seigneur de la Locherie et du Cros, dont la postérité est rapportée au § VII.

6^{ème} degré

Messire Jacques II ESTOURNEAU, chevalier, baron du Ris, seigneur de la Mothe-Tersannes et de la Grange de Dompierre. En 1577, il est exempté de service au ban de la noblesse de la Basse-Marche, parce que son père habitait le lieu noble de la Mothe, paroisse de Tersannes, et que lui était alors homme d'armes dans la compagnie de M. de Châteauroux. Il est mort avant 1615.

Il épouse le 20 octobre 1593 **Dame Madeleine de SAINT-SAVIN**, fille de M. Jacques de Saint-Savin, baron du Ris et seigneur de la Perrière, chevalier de l'Ordre du Roi, et de Dame Marie MAUCLERC, dame du Ris. Elle devient dame de la Perrière à la mort de son frère Georges (après 1620), et demeure au logis noble de la Mothe-Tersannes en 1629.

Enfants :

7-1) Dame Marie ESTOURNEAU. Elle épouse le 1^{er} mars 1612 Messire François ESTOURNEAU, son cousin, écuyer, seigneur de Tersannes, fils de René, seigneur de Tersannes, et de Françoise de MONTROCHER [voir au § I].

7-2) Messire François I^{er} ESTOURNEAU, baron du Ris, seigneur de la Perrière, de la Mothe-Tersannes etc., qui suit.

7-3) Antoine ESTOURNEAU, mort jeune.

7-4) Dame Renée ESTOURNEAU, prieure du couvent de Saint-Claire à Saintes.

7-5) Diane ESTOURNEAU, religieuse à Tulle.

7-6) Marguerite ESTOURNEAU, religieuse à Tulle.

7-7) Jeanne ESTOURNEAU, religieuse ursuline à Limoges.

7-8) Marie ESTOURNEAU, religieuse ursuline à Limoges.

7-9) Gasparde ESTOURNEAU, religieuse ursuline à Limoges.

7^{ème} degré

Messire François I^{er} ESTOURNEAU, chevalier, baron du Ris, seigneur de la Perrière, de la Mothe-Tersannes, des Salles, etc. Chevalier de l'ordre du Roi et gentilhomme de sa chambre, premier chambellan de Monsieur, frère unique du Roi.

Il sert au ban de la noblesse de la Basse-Marche en 1635. En 1647, avec sa seconde épouse, il donne 400 livres aux Pères Récollets du Dorat pour qu'ils puissent faire le retable du maître-autel de leur église. « *Ayant este attaqué le 7 de septembre 1649 d'une apoplexie dont il avoit desja heu quelques attaques quelques mois auparavant, est décédé le vendredi d'après dixieme dudit mois de septembre 1649 le soir à la nuit au chasteau de la Perrière, et fust enterré en l'église d'Azai (sic) le dimanche matin d'après, 12 dudict mois de septembre 1649 - requiescat in pace - il estoit fort de mes amis, et par bruit commun mourut riche de trente six mille livres de revenu soit en fonds de terre ou obligations et actes de rente constitués ; il fust regretté grandement de plusieurs, et particulièrement de moi* » (Manuscrits de Dom Fonteneau). Sa succession est réglée par ses héritiers longtemps après sa mort, le 1^{er} juin 1695.

Il épouse 1^e) le 11 juillet 1628 **Dame Esther LIGNAUD**, fille de Messire René Lignaud, chevalier, seigneur de l'Âge-Bernard, et de Dame Esther de RABAINÉ.

Il épouse 2^e) par contrat du 11 février 1641 passé au château de Brillac ⁸, **Dame Anne de RABAINÉ**, dotée de 50.000 livres, fille de Messire Paul de Rabainé, chevalier, baron d'Usson et de Brillac, gentilhomme de la Chambre du Roi, et de défunte Dame Diane d'ESTUER de CAUSSADE.

Enfants du premier lit :

8-1) Antoine ESTOURNEAU, filleul du duc d'Orléans, mort jeune.

8-2) Messire François II ESTOURNEAU, baron du Ris, seigneur de la Perrière et de la Mothe-Tersannes, qui suit.

8-3) Dame Madeleine ESTOURNEAU, morte sans postérité avant juin 1650. Elle épouse, par contrat du 22 mai 1648 passé au château de la Perrière ⁹, Messire Jacques d'ABZAC, dit le marquis de Mayac, seigneur de Mayac, Villautrange et Limeyrat en Périgord, premier chambellan de Monsieur, frère du Roi, maréchal des Camps & Armées du Roi, fils aîné de Messire Isaac d'Abzac, écuyer, seigneur de Mayac, et de défunte Demoiselle Marie COURAUDIN. Veuf de Madeleine Estourneau, il se remarie le 30 juin 1650 avec Dame Anne de RABAINÉ, et convole en troisième nocces le 8 juin 1654 avec Dame Louise de BREMOND d'ARS. Il est mort en octobre 1678.

8-4) Dame Marie ESTOURNEAU, morte en mai 1675 au château de la Mothe-Tersannes. Elle teste le 10 avril 1672 audit lieu. Elle désire que son corps soit porté en l'église de Tersannes, où elle veut inhumée dans le « lieu le plus décent ». Elle veut que ses funérailles soient réglées « selon sa condition », avec un « drap mortuaire & [ses] armes sur son tombeau ». Elle ordonne qu'on célèbre dans l'église des Récollets du Dorat une messe chaque jour dans l'année de son décès, et donne pour ce faire aux religieux de ce couvent la somme de 6 x 20 livres. Elle ordonne un demi annuel dans l'église de Tersannes et lègue au curé de cette paroisse la somme de 60 livres. Elle lègue encore 30 livres à l'église de Tersannes. Elle lègue la moitié de ses biens maternels à François et Sylvain du Rieu, ses enfants du premier lit, et elle laisse le reste à son second époux. Elle lègue le tiers de ses biens propres à sa sœur Jeanne, qui lui a rendu de nombreux services. Elle veut que Pierre Delabussière, son serviteur, reçoive une somme de 60 livres par an en paiement de ses gages. Elle rappelle qu'il faut payer les soins qu'elle a reçus de Maître Michel Belliot, chirurgien, et les médicaments fournis par Maître Laplaigne, apothicaire ¹⁰. Elle épouse en premières nocces à Lussac-les-Églises le 19 février 1651 Messire Léon du RIEU, écuyer, seigneur de Villepreaux, veuf de Louise de MONTJOUAN, et fils de Jean du Rieux, écuyer,

⁸ Insinuations du greffe de la Sénéchaussée de Montmorillon, A.D. de la Haute-Vienne, 7 B 321.

⁹ Insinuations du greffe de la Sénéchaussée de Montmorillon, A.D. de la Haute-Vienne, 7 B 321. Madeleine Estourneau reçoit une dot de 50.000 livres, « outre ses habits et bijoux ».

¹⁰ Insinuations du greffe de la Sénéchaussée de Montmorillon, A.D. de la Haute-Vienne, 7 B 322.

seigneur de Fontbuffeau etc. et de Dame Louise de BARBANÇAIS. Elle épouse en secondes nocés, par contrat du 22 octobre 1666 (notaires Deshaires & Jacquemin), Joseph de LAIGUE, écuyer, seigneur de la Grange-au-Gourru (en Roussines, Indre). Il est vivant en 1675.

- 8-5) Dame Jeanne ESTOURNEAU. Elle épouse en premières nocés, par contrat du 15 février 1651 Messire Pierre de la LANDE, chevalier, seigneur de Saint-Étienne et de Lavau, conseiller et premier chambellan, de Gaston de France, duc d'Orléans, fils de Robert de la Lande, chevalier, seigneur de Saint-Étienne, Lavau et en partie de Busserolles (en Bussière-Poitevine), capitaine de vaisseau dans la Marine du Roi en 1638, sous-gouverneur du Roi et son conseiller peu après, et de Dame Renée FROTTIER de la MESSELIÈRE. Le 24 suivant son mariage, il se bat en duel avec Louis Chauvet, seigneur de Lespinasse et de la Bruneterie, et meurt de la blessure qu'il reçoit d'un coup de pistolet. Jeanne Estourneau épouse en secondes nocés en 1652 Jacques de la RAMIÈRE, écuyer, seigneur de la Maison-Neuve de Puycharnaud. Jean de la Ramière, leur fils, hérite le fief de la Mothe-Tersannes en 1695.

Enfants du second lit :

- 8-6) Dame Marie ESTOURNEAU. Elle épouse en 1657 Haut & Puissant seigneur Paul de SAINT-NECTAIRE, dit le marquis de Saint-Victour, son cousin, fils de M. Charles de Saint-Nectaire, dit le comte de Saint-Victour, et de Dame Jeanne de RABAINÉ ¹¹. Dont postérité.
- 8-7) Demoiselle Radegonde ESTOURNEAU, dite demoiselle d'Usson, religieuse, née vers 1649. Elle teste au Dorat avant de mourir ¹², et meurt en cette ville le 24 juillet 1712. Elle est ensevelie le lendemain dans la chapelle des Pères Récollets de cette ville en présence de Messire Jean de la Ramière, écuyer, seigneur de Puycharnaud, et de Messire Jean François Guyot, écuyer, seigneur d'Asnières, ses neveux. L'inventaire de ses biens est réalisé le 17 novembre suivant par le notaire Bouquet, du Dorat ¹³.

8^{ème} degré

Messire François II ESTOURNEAU, chevalier, baron du Ris, seigneur de la Perrière et de la Mothe-Tersannes, né vers 1631. Qualifié marquis du Ris, il est mort au château de la Perrière le 7 mai 1671, et il a été « transporté par [ma] permission dans l'église d'Azat, où il a été enterré » le surlendemain en présence de Gabriel Estourneau, écuyer, seigneur de l'Orme. Il épouse le 31 octobre 1650 **Dame Françoise BARTON de MONTBAS**, fille de Pierre IV Barton de Montbas, vicomte de Montbas, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, grand-maître des Eaux & Forêts de Normandie, et de Dame Jacquette BONNIN. Elle est morte au château de la Perrière dans la nuit du 23 au 24 septembre 1693, et elle est ensevelie le jour qui suit en l'église d'Azat-le-Ris.

¹¹ La maison de Saint-Nectaire est l'une des plus illustres de France. Connue dès le XII^e siècle, elle a son berceau dans la province d'Auvergne. Elle a donné à l'Église plusieurs chanoines-comtes de Brioude, des abbés d'Aurillac, de la Chaise-Dieu et de Saint-Jean d'Angély, un évêque du Puy et un évêque de Clermont au XVI^e siècle. Ses illustrations civiles et militaires sont plus remarquables encore, et elle a produit un ministre d'État, deux maréchaux de France, plusieurs ambassadeurs extraordinaires, des gouverneurs de province, et enfin cinq chevaliers du Saint-Esprit. C'est en faveur du premier maréchal de cette maison que le Roi crée un duché-pairie de la Ferté en 1665. La deuxième duchesse de la Ferté sera gouvernante des Enfants de France en 1709, et la duchesse de Ventadour, sa nièce lui succédera dans cette charge l'année suivante.

¹² Notaire Bouquet, notaire au Dorat. Le testament est contrôlé le 17 janvier 1713 au bureau du Dorat.

¹³ Cet inventaire est contrôlé le 26 novembre 1712 au bureau du Dorat.

Enfants :

- 9-1) Dame Jeanne ESTOURNEAU, baronne du Ris et dame de la Perrière après son frère, morte à Lubersac le 23 mai 1721. Elle épouse à Oradour-Saint-Genest le 27 septembre 1679 Messire Pierre de LUBERSAC, chevalier, dit « le marquis de Lubersac », seigneur du lieu, du Verdier et de la Monnerie, capitaine d'une compagnie de carabiniers du Roi, fils de feu Philibert de Lubersac, seigneur de Lubersac et du Verdier, et de Dame Luce de RÉAL. Il teste le 4 décembre 1719 par-devant de Champaigne, notaire royal au Dorat, testament contrôlé au bureau de cette ville le 28 mars 1721, et décède deux mois après sa femme.
- 9-2) *Messire François III ESTOURNEAU, baron du Ris, seigneur de la Perrière, de la Mothe-Tersannes etc., qui suit.***
- 9-3) Denise ESTOURNEAU, née vers 1654 et morte au lieu noble de la Perrière le 17 février 1672 et ensevelie le même jour dans l'église d'Oradour.
- 9-4) Dame autre Denise ESTOURNEAU, morte à Chabrignac le 5 janvier 1701 et ensevelie le surlendemain dans l'église du lieu. Elle épouse à Lubersac le 23 avril 1694 Messire François de LUBERSAC, chevalier, seigneur Livron et de Chabrignac, fils de Messire Charles de Lubersac, chevalier, seigneur de Chabrignac etc., et de Demoiselle Jeanne d'ARLAVOIS. Né à Chabrignac le 14 mars 1634, il a été avant 1684 garde du corps du Roi dans la compagnie écossaise. Il est ensuite lieutenant de cavalerie, et semble s'être retiré sur ses terres après son mariage. Il meurt en son château de Chabrignac le 17 avril 1726, et il est inhumé en l'église du lieu le lendemain.
- 9-5) Demoiselle Louise ESTOURNEAU, née vers 1665, morte des suites de ses couches à Montmorillon le 16 avril 1687. Elle est inhumée le lendemain dans l'église des Récollets de cette ville, « vis-à-vis de la chapelle Notre-Dame, presque au milieu de la largeur de la nef »¹⁴. Elle épouse à Oradour-Saint-Genest le 8 septembre 1684 Messire Charles de FEYDEAU, chevalier, seigneur de Ressonneau, Puygervier, la Rivallière etc., né vers 1661, fils de feu Gaspard de Feydeau, écuyer, également seigneur de Ressonneau, Puygervier, la Rivallière etc., et de Dame Marie du DRAC. Vers 1686, il s'établit à Montmorillon avec sa femme, et demeure dans la maison du sieur de Montplanet. Veuf, il se remarie en 1688 avec Demoiselle Marguerite de GREAULME.

9^{ème} degré

Messire François III ESTOURNEAU, chevalier, baron du Ris, seigneur de la Perrière et de la Mothe-Tersannes, etc., mort avant le 6 septembre 1686.

Il épouse, par contrat du 23 avril 1683, **Demoiselle Marie Élisabeth LANDERNEAU**, fille de feu Pierre Landerneau ; chevalier, seigneur du Verger, et d'Élisabeth BRUNET. Veuve alors, elle rend aveu le 6 septembre 1686 à l'évêque de Luçon de sa terre de la Ricotière. Elle se remarie en 1690 avec M. Pierre de NUCHÈZE, chevalier, seigneur de Montomart, major des armées navales du Roi.

Sans postérité.



¹⁴ Journal de M. Demaillason.

§ VII - Branche des seigneurs de la Locherie

6^{ème} degré

Messire François ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de la Locherie (en Oradour-Saint-Genest) et du Cros (en Dinsac), vivant en 1624.

Il épouse 1^è) le 24 mai 1600 **Dame Jeanne LIGNAUD**, fille de Messire Antoine Lignaud, chevalier, baron du Ris et seigneur de l'Âge-Bernard, et de Dame Marie MAUCLERC, baronne du Ris.

Il épouse 2^è) **Dame Marthe CHASTEIGNIER**, veuve en premières noces du seigneur de VILLARS-VALADE et en secondes de M. VÉRINAUD, écuyer, seigneur du Mas, et fille de Messire René Chasteigner, chevalier, seigneur du Lindois, et de Dame Claude de SALAGNAC.

Enfants du premier lit :

7-1) Messire Jacques I^{er} ESTOURNEAU, seigneur de la Locherie, qui suit.

7-2) Georges ESTOURNEAU, écuyer, prieur du prieuré de Sainte Marie-Madeleine de la Plain (en Tersannes). Dernier prieur de ce prieuré, il est mort le 22 juillet 1669, et il est enseveli dans l'église d'Azat-le-Ris le lendemain en présence de Jacques Estourneau, écuyer, seigneur de la Locherie, son frère, et de Georges Chauvet, seigneur de Lardilly, qui ont signé.

7-3) Demoiselle Marie ESTOURNEAU. Elle épouse le 20 juin 1628 Messire François de FONDANT, écuyer, seigneur de Bersac et du Ferrier, fils de Charles de Fondant, écuyer, seigneur du Monteil en la paroisse de Bersac, et de Marie TRANCHECERF. En 1671, Georges de Fondant, seigneur des Forges, leur fils, assiste au mariage de Gabriel Estourneau et Anne Chauvet, ses cousins germains.

7-4) Demoiselle Anne ESTOURNEAU, vivante en 1671. Elle épouse le 13 juillet 1629 François de CHAUVET, seigneur des Laurencières, décédé avant 1671. Anne Chauvet, leur fille, épouse en 1671 Gabriel Estourneau, son cousin germain.

7^{ème} degré

Messire Jacques I^{er} ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de la Locherie, né vers 1606. Il fait partie du ban de la noblesse de la Basse-Marche en 1635. En 1648, il est l'un des témoins au contrat de mariage de Madeleine Estourneau, sa cousine, et de Jacques d'Abzac. Il décède au château de la Perrière le 5 mars 1671, et il est enseveli le lendemain dans l'église d'Oradour-Saint-Genest.

Il épouse 1^è) le 25 juillet 1629 **Demoiselle Renée de COGNAC**, fille de Messire Pierre de Cognac, chevalier, seigneur de Pers (en Saint-Christophe), et de Dame Avoie d'ALLEMAGNE.

Il épouse 2^è) vers 1640 **Dame Élisabeth de BLOND**, née vers 1610, fille de Messire Christophe de Blom, écuyer, seigneur de Beaupuy, et de Dame Liette de la BÉRAUDIÈRE. Elle est morte à Oradour-Saint-Genest le 7 mars 1685, et elle est ensevelie le lendemain dans l'église de cette paroisse.

Enfants, du premier lit :

8-1) Messire Gabriel ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de l'Orme, né vers 1635. En 1667, un fait divers l'a placé sur le devant de la scène publique de sa province. Le 27 mars

de cette année, il accompagne son cousin le baron du Ris avec le fils cadet de François de Laurentières, seigneur de Chalucet, un cavalier du Dorat et deux valets. Venant de l'Âge-Bernard, ils rencontrent près du bourg de Verneuil un autre groupe de cavaliers comprenant Pierre de Forges, seigneur de Boisgrenier, Antoine Richard, seigneur de la Tour-au-Paulmes, Louis Chauvet, seigneur de la Bruneterie, Claude de la Faire, seigneur du Bouchaut, etc. Le baron du Ris est alors en mauvais termes avec le seigneur de la Bruneterie, et une querelle a dû éclater entre les deux groupes. Finalement, le sieur de Boisgrenier est tué d'un coup de pistolet, tiré par Gabriel Estourneau selon la rumeur rapportée prudemment par l'avocat de Maillasson dans son *Journal*. Il épouse à Azat-le-Ris le 21 juillet 1671, avec une dispense du second degré de consanguinité, Demoiselle Anne CHAUVET, sa cousine germaine, née vers 1635, fille de feu François Chauvet, seigneur des Laurencières, et de Dame Anne ESTOURNEAU. Elle teste le 24 octobre 1700 en faveur de son mari ¹⁵, et elle est morte avant le 11 février 1711, date de l'inventaire de sa succession.

8-2) Messire René ESTOURNEAU, écuyer. Il épouse à Haims le 20 octobre 1669 ¹⁶, avec une dispense du second degré de consanguinité, Demoiselle Françoise ESTOURNEAU, sa cousine germaine, fille de Messire François II Estourneau, écuyer, seigneur de Tersannes, et de Dame Gilonne de SALIGNAC.

8-3) *Messire Jacques II ESTOURNEAU, seigneur de la Locherie et de Saint-Pierre, qui suit.*

8^{ème} degré

Messire Jacques II ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de la Locherie et de Saint-Pierre. Le 5 novembre 1697, il donne quittance à Jean Philippe, sieur de la Rivallerie (en Oradour-Saint-Genest). Il est mort avant 1712.

Il épouse **Dame Marie-Madeleine GALARD de BRASSAC de BÉARN**, probablement fille de Messire René de Galard de Brassac de Béarn, chevalier, comte de Lavaure, seigneur d'Argentine et de Nadaillac, et de Dame Jeanne de LAGEARD. Elle est morte avant 1712.

Enfants :

9-1) *Messire Sylvain ESTOURNEAU, seigneur des Salles, qui suit.*

9-2) Demoiselle Marie-Anne ESTOURNEAU, née le 1^{er} juillet 1710, morte au bourg de Saint-Barbant le 30 décembre 1765. Elle est reçue dans la maison royale de Saint-Cyr sur preuves fournies le 19 novembre 1718, et elle y reste jusqu'au 26 juin 1730. Elle épouse à Azat-le-Ris le 26 mai 1727 (en présence de Sylvain Estourneau, écuyer, seigneur des Salles) M. Claude de MARANS, écuyer, seigneur du Chastain, fils de Joseph de Marans et d'Anne du CLOU. Il est mort au bourg de Saint-Barbant le 14 février 1765, âgé de soixante dix-huit ans, et il est inhumé le lendemain.

9^{ème} degré

Messire Sylvain ESTOURNEAU, écuyer, seigneur des Salles, né au Dorat le 21 janvier 1686 et baptisé en l'église d'Oradour-Saint-Genest le 29 suivant (parrain : Pierre Bazelat, laboureur ; marraine : Jacqueline Lussat). Il teste le 17 août 1720 par-devant de Champaigne,

¹⁵ Ce testament, reçu par le notaire de Lalande, notaire à Azat-le-Ris, est contrôlé au bureau du Dorat le 11 janvier 1701.

¹⁶ Sont témoins au mariage Jacques et Louis Estourneau, écuyers, frère et cousin germain des parties.

notaire royal au Dorat ¹⁷. En 1739, il est présent au mariage d'Anne du Rieux, sa nièce, avec Jacques de Marsanges.

Il épouse, par contrat du 1^{er} juillet 1712 reçu Boucquet, notaire royal à Thiat, **Dame Marguerite du RIEU**, fille de Messire François Léon du Rieu, chevalier, seigneur de Villepreaux et de Roche (en Tersannes), et de Dame Anne PINAUD.

Enfants :

- 12-1) René Sylvain ESTOURNEAU, né à Poitiers le 2 décembre 1712 et baptisé le même jour en l'église St-Didier (parrain et marraine : Messire René Jacques et Demoiselle Marguerite Patrosse – qui ont signé) ; mort en cette ville et inhumé dans le cimetière de St-Porchaire le 8 juin 1714.
- 12-2) Demoiselle Marie-Madeleine ESTOURNEAU, née vers 1716 morte « subitement » au lieu de Chez-Larlot (en Tersannes) le 16 avril 1753. Elle est inhumée le lendemain dans l'église de Tersannes, « dans l'un de leurs tombeaux joignant la balustrade [extrême ?] de la nef à droite ». Elle épouse à Azat-le-Ris le 16 mai 1739 Messire Étienne ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de Tersannes, né vers 1713, fils de feu Messire Louis Jacques Estourneau, écuyer, seigneur de Tersannes, et de Dame Marie Geneviève MOREAU. Veuf, il se remarie à Brigueil-le-Chantre (Vienne) le 25 octobre 1768 avec Demoiselle Jeanne Julie BELLINOT [voir au § I].
- 12-3) Messire Claude ESTOURNEAU, né au lieu de Chez-Vitte à Azat-le-Ris le 3 septembre 1727 et baptisé en cette paroisse le 7 suivant (parrain : M. Claude de Marans, écuyer, seigneur de Chastain ; marraine : Dame Marie Françoise de Blond – qui ont signé). Il est le parrain de Marguerite Estourneau, sa nièce, baptisée à Tersannes le 2 novembre 1743.



¹⁷ Ce testament est contrôlé le 20 mai 1721 au bureau du Dorat.

§ VIII - Branche des seigneurs de Chantrezac

2^{ème} degré

Messire André ESTOURNEAU, écuyer, né en 1400. En 1445, il fait avec son frère le partage de leurs biens et les terres d'Angoumois lui échoient. Il fait au nom de sa femme hommage à l'évêque de Limoges en 1429.

Il épouse avant 1429 **Dame Marguerite de MONTENDRE**.

Enfants :

3-1) Messire Alain ESTOURNEAU, seigneur de Chantrezac, qui suit.

3-2) Messire Jean ESTOURNEAU, seigneur de la Roche-des-Combes, dont la postérité est rapportée au § IX.

3^{ème} degré

Messire Alain ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de Chantrezac (près Confolens, Charente), maître d'hôtel du Roi, vivant en 1467 et encore en 1476.

Le nom de sa femme est ignoré, et il est très certainement le père de :

4-1) Messire Guillaume ESTOURNEAU, seigneur de Chantrezac, qui suit.

4^{ème} degré

Messire Guillaume ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de Chantrezac.

Il s'est marié vers 1500, et il est le père de :

5-1) Messire Bertrand ESTOURNEAU, seigneur de Chantrezac, qui suit.

5-2) Catherine ESTOURNEAU. Elle épouse le 4 mai 1517 Messire Hélie DESMIER, écuyer, seigneur de Saint-Amant-de-Bonnieure (Charente) et de Chenon, fils de Guillaume Desmier, chevalier, seigneur de Saint-Amant, et de Dame Jacqueline de BARBEZIÈRES. Veuf, il se remarie vers 1529 avec Catherine PRÉVOST.

5-3) Françoise ESTOURNEAU, vivante en 1544. Elle a épousé (avant le 1^{er} février 1542) Messire François de CHASTENET, écuyer, seigneur de Puyferrier (en Millac, Vienne), fils de Jean de Chastenet, écuyer, également seigneur de Puyferrier. Il est mort entre 1531 et 1544.

5^{ème} degré

Messire Bertrand ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de Chantrezac.

Il épouse vers 1520 **Dame Catherine de la BÉRAUDIÈRE**. Elle teste le 23 novembre 1569 en faveur de Claude Paulte, son petit-fils.

Enfants :

6-1) Messire Gaspard ESTOURNEAU, seigneur de Chantrezac etc., qui suit.

6-2) Renée ESTOURNEAU. Elle épouse le 14 février 1551 Messire Pierre PAULTE, écuyer, seigneur de la Brousse.

- 6-3) *Probablement* : Anne ESTOURNEAU. Elle épouse le 17 septembre 1556 Messire François de la TOUSCHE, écuyer, seigneur de Montagrier, fils de Jean de la Tousche, aussi seigneur de Montagrier.

6^{ème} degré

Messire Gaspard ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de Chantrezac, Vieux-Négret, Lousteyrie et Genouillac. Mineur en 1550, il assiste l'année suivante au mariage de sa sœur avec Pierre Paulte. Il est tué à la bataille de Dreux en 1562.

Il est probablement le père de :

- 7-1) Messire Guillaume ESTOURNEAU, seigneur de Chantrezac, qui suit.**

7^{ème} degré

Messire Guillaume ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de Chantrezac.

Il est le père de :

- 8-1) Demoiselle Renée ESTOURNEAU. Elle épouse vers 1610 Messire Emmanuel d'OLAISON, écuyer, seigneur du COLOMBIER.



§ IX - Branche des seigneurs de la Roche

3^{ème} degré

Messire Jean ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de la Roche-des-Combes.

D'où :

4-1) *Messire Guillaume ESTOURNEAU, seigneur de la Roche-des-Combes, qui suit.*

4^{ème} degré

Messire Guillaume ESTOURNEAU, écuyer, seigneur de la Roche-des-Combes. En 1508 et 1511, il rend hommage de son fief de la Grenarderie à la dame de Lussac.

Il a épousé **Dame Marie de MONTERBAN**.

D'où :

5-1) Louise ESTOURNEAU, morte avant septembre 1531. Elle épouse, par contrat du 26 avril 1524, Messire Clément GUYOT, seigneur d'Asnières, Alloue, la Vergne, Saint-Martial, Saint-Barbant, etc., fils de Messire Jean Guyot, chevalier, seigneur d'Asnières, Alloue, la Vergne, Saint-Martial, Saint-Barbant, etc., et de Dame Marguerite CHAUVIN. Veuf, Clément Guyot se remarie, par contrat du 7 septembre 1531, avec Jeanne VASSELOT, et prend une troisième alliance, par contrat du 2 janvier 1540, avec Catherine JOUBERT. Il est mort entre 1549 et 1561.

